

Pont-l'Abbé

Zones 20 et 30 km/h : des associations réagissent

Adrien Binet, au nom des associations Sur un air de terre, Kernavélo et des Cyclorandonneurs bigoudens, souhaite réagir à l'article « Des zones 20 et 30 km/h pour faciliter la mobilité » (*Ouest-France* du 3 mars) dans lequel la Ville explique sa démarche de mise en place de ces zones.

« En 2019, les élus municipaux ont travaillé sur ce sujet en concertation avec l'association des commerçants et les associations Kernavélo, Sur un air de terre et Cyclorandonneurs. Les trois dernières associations citées ont eu une seule rencontre, à notre initiative, et après plusieurs mois d'attente, le 13 avril. Nous y avons proposé effectivement une carte des zones de réduction des

vitesses que nous souhaitons sur la ville.

Après avoir obtenu l'avis favorable des associations, le projet a été présenté en commission municipale le 18 novembre 2019 : à aucun moment nous n'avons été consultés sur ce projet, et nous n'avons donc pas pu l'approuver, d'autant plus qu'il est très en deçà de nos propositions. Nous avons écrit au maire à ce sujet et demandons donc qu'une rectification publique soit faite, dans la mesure où des propos prêtant à confusion ont été publiés par un candidat aux élections municipales. »